



**Conseil national
de l'information statistique**

Fiche descriptive pour une demande d'avis d'opportunité

Acemo-Covid

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Acemo-Covid
-----------------------	-------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	<p>L'enquête couvre les établissements des entreprises de 10 salariés ou plus. Sont exclus du champ des effectifs salariés les intérimaires et les stagiaires.</p> <p>Tous les secteurs sont couverts, à l'exception des établissements d'activité principale et de catégories juridiques suivantes :</p> <p>l'agriculture (codes APE 01 à 03) ; les activités des ménages ou extraterritoriales (codes APE 97, 98, 99) ; l'administration publique et les organismes de sécurité sociale (code APE 84 ou catégorie juridique débutant par 7).</p> <p>L'enquête couvre au final 15 millions de salariés</p>
Champ géographique	L'enquête couvre les entreprises situés en France entière hors Mayotte

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête « Flash » Acemo pendant la crise sanitaire covid-19
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>L'enquête vise à apprécier la façon dont les entreprises adaptent conjoncturellement leur force de travail (adaptation de la main d'oeuvre, organisation sanitaire) du fait de la crise Covid en mobilisant les dispositifs mis en place par le ministère en charge du Travail pour les entreprises.</p>

	L'enquête permet en outre de mesurer la variation d'activité au mois le mois et les perspectives de reprise.
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>L'enquête aborde 3 thèmes :</p> <p>Evolution des effectifs et de l'activité passée et future, difficultés rencontrées ou anticipées ; Evolution des conditions d'emploi (proportions de salariés au chômage partiel, en télétravail, etc.) ; Evolution des mesures de préventions mises en place (pass sanitaire, obligation vaccinale, etc.)</p>
Historique	<p>L'enquête existe depuis avril 2020.</p> <p>Le questionnaire comporte un tronc commun stable et un jeu de questions évolutives en fonction du développement de la crise sanitaire.</p>
Faits marquants précédentes éditions	Les entreprises considèrent cette enquête utile et le taux de réponse a été dès le début élevé.
Concertation	Interne au système statistique publique (Insee) et avec la DGTrésor. Le questionnaire a été présenté à l'ANDRH. Une réunion de concertation avec les partenaires sociaux est fixée le 8 novembre.
Origine de la demande	<p>La demande est d'origine ministérielle. L'enquête répondait au moment du confinement au besoin d'information sur les entreprises ayant arrêté leur activité, connaître le nombre de salariés en activité partielle et en télétravail, etc. Depuis, elle a été largement appropriée par les partenaires sociaux, les médias, et la société dans son ensemble car elle permet d'alimenter le débat sur l'évolution du marché du travail dans le contexte de la crise.</p> <p>Les utilisateurs des résultats extérieurs au ministère du Travail : Insee pour sa note de conjoncture, la DGTrésor (recours à l'activité partielle, difficultés de recrutement, vitesse de retour à la normale).</p>
Place dans un dispositif statistique	L'enquête s'inscrit dans le dispositif d'enquêtes Acemo (activité et conditions d'emploi de la main-d'oeuvre) sur le champ des entreprises de 10 salariés ou plus.

	<p>sur le thème conjoncture : l'enquête est la seule source fournissant une information rapidement utilisable sur la conjoncture en temps de crise (arrêt/reprise d'activité et perspectives de reprise)</p> <p>Il en est de même des thèmes organisation du travail et organisation sanitaire</p>
Extensions géographiques	Non
Utilisateurs	Le ministère du Travail, l'Insee, la DGTrésor, le commissariat général à la stratégie et à la prospective et plusieurs laboratoires de recherche.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Mensuelle
Période de collecte	<p>Chaque mois, la collecte débute dans les derniers jours du mois sur lequel porte l'enquête. Une relance des établissements non répondants est réalisée 10 jours après. Les unités enquêtées ont 10 jours ouvrés pour répondre.</p> <p>Les informations portent selon les thèmes sur l'ensemble du mois précédent, la dernière semaine du mois précédent, le dernier jour du mois précédent ou le futur</p>
Mode de collecte	La collecte s'effectue par internet (via Coltrane)
Comitologie	Ayant été mise en place en urgence l'enquête n'a pas reposée sur une comitologie ad hoc. Le questionnaire, qui peut être modifié chaque mois, est élaboré d'une façon transversale au sein de la Dares. Un échange est également effectué avec l'Insee.
Contraintes pour l'enquêté	<p>Pour limiter le temps de réponse, la plupart des questions sont qualitatives et nécessitent juste de se placer sur une ou plusieurs modalités parmi celles offertes.</p> <p>En 2021, le temps de réponse au questionnaire s'est établi à 30 minutes en moyenne.</p> <p>En 2022, le questionnaire sera limité à 20 questions, le temps de</p>

	réponse est évalué à 20 minutes.
Coût de l'enquête	En interne le coût est de 1,5 ETP. S'ajoute le coût de l'utilisation de la plateforme de collecte (50 000 euros)
Organisme collecteur	Coltrane (Insee) pour la compilation des données en ligne. La Dares pour l'accompagnement des entreprises pendant la collecte et l'exploitation des questionnaires
Plan de sondage	L'échantillon est stratifié selon deux critères : le secteur d'activité (Naf rév. 2 en 88 positions) et la taille de l'unité répartie en 6 tranches d'effectifs. En 2022, une coordination négative partielle avec l'enquête Acemo-Trim sera effectuée pour 31 000 unités statistiques
Taille de l'échantillon	38000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	Insee
Date prévisionnelle de la première publication	20 janvier 2022